



CONDITIONS GENERALES DE VENTE « BtoB » [Site internet]

CONDITIONS GENERALES DE VENTE BtoB

[Site internet]

RMJ



Version du 21/05/2024

© RMJ 2024

RMJ, Entreprise individuelle immatriculée au Répertoire des Métiers de la Martinique sous le numéro 327 952 610 et ayant son siège social rue Sextus Monnelly (Pont de Chaînes) – 97234 Fort-de-France



PREAMBULE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à tout achat effectué par une personne physique (ci-après le « Client »), sur le site Internet : <https://www.rmj-jardin.com/> (ci-après le « Site ») auprès de RMJ, Entreprise individuelle immatriculée au Répertoire des Métiers de la Martinique sous le numéro 327 952 610, ayant son siège social rue Sextus Monnely (Pont de Chaînes) – 97234 Fort-de-France, Tél : 0596 71 99 01, e-mail : rmj.martinique@gmail.com (ci-après « RMJ »).

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour vocation d'encadrer la vente et le Retrait des Produits commandés auprès de RMJ via le Site.

IMPORTANT

Toute Commande passée sur le Site implique obligatoirement l'acceptation sans réserve du Client des présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 1. DEFINITIONS

Les termes employés ci-après ont, dans les présentes Conditions Générales de Vente, la signification suivante :

- « **Boutique** » : désigne le point de vente physique de RMJ situé rue Sextus Monnely (Pont de Chaînes) – 97234 Fort-de-France
- « **Client** » : désigne le cocontractant de RMJ qui garantit avoir la qualité de professionnel telle que définie par le droit et la jurisprudence française. A ce titre, il est expressément prévu que le Client agit dans le cadre de son activité habituelle ou commerciale.
- « **Commande** » : désigne l'achat du Produit par un Client sur le Site.
- « **Compte** » : désigne l'espace dédié au Client associé à l'ensemble des données fournies par le Client, hébergé sur le Site. L'accès au Compte se fait grâce aux Identifiants du Client.
- « **Conditions Générales de Vente** » ou « **Conditions Générales** » : désigne les présentes conditions contractuelles encadrant la vente en ligne des Produits par RMC au Client ayant qualité de professionnel. Ces conditions sont accessibles sur la page d'accueil du Site.
- « **Conditions Générales de Vente consommateurs** » : désigne les conditions contractuelles encadrant la vente en ligne des Produits par RMC au Client ayant



qualité de consommateur. Ces conditions sont accessibles <https://www.rmj-jardin.com/uploads/cgv-b2c.pdf>

- « **Identifiants** » : désigne l'adresse email et le mot de passe choisis par le Client, nécessaires à l'accès à son Compte sur le Site.
- « **Produits** » : désigne l'ensemble des produits commercialisés par RMJ sur le Site à savoir du matériel de jardinage.
- « **Retrait** » : désigne la procédure par laquelle le Client pourra venir collecter son Produit en Boutique, après avoir passé une Commande sur le Site.
- « **Site** » : désigne le Site internet de RMJ accessible à l'adresse suivante : <https://www.rmj-jardin.com>.

ARTICLE 2. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent la vente des Produits par RMJ à des Clients professionnels via le Site.

Le Client est clairement informé et reconnaît que le Site s'adresse aux consommateurs et aux professionnels mais que les présentes Conditions Générales de Vente régissent uniquement la vente de Produits à des professionnels.

Si vous êtes un professionnel, les Conditions Générales de Vente consommateurs régissant votre transaction avec RMJ sont <https://www.rmj-jardin.com/uploads/cgv-b2c.pdf>

ARTICLE 3. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

Le Client s'engage à lire attentivement les présentes Conditions Générales de Vente et les accepter, avant de procéder au paiement d'une Commande du Produit passée sur le Site.

Les présentes Conditions Générales sont référencées en bas de chaque page du Site au moyen d'un lien et doivent être consultées avant de passer la Commande. Le Client est invité à lire attentivement, télécharger, imprimer les Conditions Générales de Vente et à en conserver une copie.

RMJ conseille au Client de lire les Conditions Générales de Vente à chaque nouvelle Commande, la dernière version desdites Conditions s'appliquant à toute nouvelle Commande du Produit.

En cliquant sur le bouton « Ajouter au panier » puis « Commander » pour passer la Commande et ensuite sur « Valider ma commande » pour confirmer ladite Commande, le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté les Conditions Générales sans limitation ni condition.



ARTICLE 4. ACHAT DU PRODUIT SUR LE SITE

Pour pouvoir acheter un Produit, le Client doit être âgé d'au moins 18 ans et disposer de la capacité légale.

Pour acheter un Produit sur le Site, le Client devra être inscrit sur le Site.

Article 4.1. Procédure d'inscription

Tout Client dispose de la faculté de s'inscrire lors de sa première visite sur le Site afin de se créer un Compte. L'inscription du Client sur le Site est gratuite.

Aux fins d'ouverture de son Compte, le Client doit :

- Compléter le formulaire prévu à cet effet et renseigner les informations requises à savoir le nom, prénom, téléphone, adresse e-mail, mot de passe.
- Indiquer l'adresse postale.
- Confirmer qu'il est un professionnel.
- Indiquer le nom de la société et le numéro de SIRET.

L'adresse e-mail et le mot de passe constitueront les Identifiants et seront modifiables à tout moment. Il est recommandé de changer régulièrement de mot de passe.

Toute inscription incomplète ne sera pas validée, ce que le Client reconnaît et accepte.

Les informations que le Client fournit à RMJ lors de l'inscription doivent être complètes, exactes et à jour. RMJ se réserve le droit de demander au Client de confirmer, par tout moyen approprié, son identité, son éligibilité et les informations communiquées.

L'inscription d'un Client entraîne automatiquement l'ouverture d'un Compte à son nom, qui lui permet de gérer les Commandes du Produit.

Les Clients garantissent que toutes les informations qu'ils renseignent dans le formulaire d'inscription sont exactes, à jour et sincères, et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur.

Ils s'engagent à mettre à jour sans délai ces informations dans leur Compte en cas de modifications, afin qu'elles correspondent toujours aux critères susvisés.

Les Clients sont informés et acceptent que les informations saisies aux fins de création ou de mise à jour de leur Compte valent preuve de leur identité. Les informations saisies par les Clients les engagent dès leur validation.

Les Clients accèdent à tout moment à leur Compte après s'être identifiés à l'aide de leurs Identifiants.

© RMJ 2024



Le Compte permet au Client de consulter ses Commandes effectuées sur le Site.

Le Client peut également contacter les équipes de RMJ à tout moment par courriel, à l'adresse rmj.martinique@gmail.com afin d'obtenir des informations sur le statut de sa Commande.

RMJ s'engage cependant à conserver de façon sécurisée tous les éléments contractuels dont la conservation est requise par la loi ou la réglementation en vigueur.

Article 4.2. Gestion des Identifiants

Le Client sera seul responsable de l'utilisation de ses Identifiants ou des actions faites par l'intermédiaire de son Compte.

Dans le cas où un Client divulguerait ou utiliserait ses Identifiants de façon contraire à leur destination, RMJ pourra alors résilier l'accès au Compte sans préavis ni indemnité.

En aucun cas, RMJ ne saurait être tenue responsable en cas d'usurpation de l'identité d'un Client. Tout accès et action effectués à partir du Compte d'un Client seront présumés être effectués par ce Client, dans la mesure où RMJ n'a pas pour obligation et ne dispose pas des moyens techniques lui permettant de s'assurer de l'identité des personnes ayant accès au Compte.

Toute perte, détournement, ou utilisation non autorisée des Identifiants d'un Client et leurs conséquences relèvent de la seule responsabilité du Client, ce dernier étant tenu d'en avertir RMJ, sans délai, par courriel adressé à l'adresse suivante : rmj.martinique@gmail.com .

Article 4.3. Désinscription

Le Client peut à tout moment fermer son Compte en envoyant un courriel à l'adresse: rmj.martinique@gmail.com .

RMJ procédera dans les meilleurs délais à une désactivation du Compte et adressera au Client un courriel lui confirmant la clôture.

En cas de Commandes en cours, celles-ci devront être payées et retirées par le Client au magasin RMJ.



ARTICLE 5. PROCEDURE DE COMMANDE

Article 5.1. Caractéristiques du Produit

RMJ s'engage à présenter les caractéristiques essentielles du Produit et les informations obligatoires que le Client doit recevoir en vertu du droit applicable.

Ces éléments figurent sur les fiches produit présentes sur le Site et contiennent notamment la description, les conseils d'utilisation et le prix.

Le Client s'engage à lire attentivement ces informations avant de passer une Commande sur le Site.

Tous les Produits vendus par RMJ sont neufs. Ils sont conformes à la législation européenne en vigueur et aux normes applicables en France.

Article 5.2. Procédure de Commande

Les Commandes du Produit sont directement passées sur le Site. Pour effectuer une Commande, le Client doit suivre les étapes décrites ci-dessous (veuillez noter cependant qu'en fonction de la page de démarrage du Client, les étapes peuvent légèrement différer).

5.2.1. Sélection du Produit

Le Client devra sélectionner le Produit en cliquant sur le bouton « Ajouter au panier ». Une fois le Produit sélectionné, il est placé dans le panier du Client.

5.2.2. Commandes

Une fois le Produit sélectionné et placé dans le panier, le Client doit cliquer sur le panier et vérifier que le contenu de sa Commande est correct.

Si le Client ne l'a pas encore fait, il sera ensuite invité à s'identifier ou à s'inscrire.

Une fois que le Client se sera identifié / inscrit, s'affichera à son attention un formulaire en ligne complété automatiquement et récapitulant la quantité, le prix, le cas échéant les taxes applicables, les informations du Client et, le cas échéant, les modalités de Retrait et le mode de paiement.

Le Client est informé à cette occasion de la possibilité de reprise de produits usagés équivalents au(x) Produit(s) acheté(s) dont les conditions sont exposées en [Annexe 2](#) des présentes.



Le Client est invité à vérifier le contenu de sa Commande (y compris la quantité, les caractéristiques et la référence du Produit commandé, l'adresse de facturation et le prix) avant de valider son contenu.

Le Client peut alors procéder au paiement du Produit en suivant les instructions figurant sur le Site.

5.2.3. Accusé de réception

Une fois que toutes les étapes décrites ci-dessus sont complétées, une page apparaît sur le Site afin d'accuser réception de la Commande du Client. Une copie de l'accusé de réception de la Commande est automatiquement adressée au Client par courriel, à condition que l'adresse électronique communiquée par le biais du formulaire d'inscription soit correcte.

Il est précisé que le récapitulatif de la Commande ainsi que le courriel de confirmation pourront être conservés et imprimés par le Client.

5.2.4. Facturation

Pendant la procédure de Commande, le Client devra saisir les informations nécessaires à la facturation. Tous les champs sont obligatoires pour que la Commande du Client soit traitée par RMJ.

Le Client doit également préciser le moyen de paiement choisi.

Ni le bon de Commande que le Client établit en ligne, ni l'accusé de réception de la Commande que RMJ envoie au Client par courriel ne constituent une facture. Le Client recevra l'original de la facture lors du Retrait du Produit.

Article 5.3. Date de la Commande

La date de la Commande est la date à laquelle RMJ accuse réception en ligne de la Commande. Les délais indiqués sur le Site ne commencent à courir qu'à partir de cette date.

Article 5.4. Prix

Le Client trouvera sur le Site le prix du Produit affiché en euros toutes taxes comprises (TTC).

Le prix inclut en particulier la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux en vigueur à la date de la Commande. Toute modification du taux applicable peut impacter le prix des Produits à compter de la date d'entrée en vigueur du nouveau taux.



Le taux de TVA applicable est exprimé en pourcentage de la valeur du Produit vendu.

Les prix des fournisseurs de RMJ sont susceptibles d'être modifiés. En conséquence, les prix indiqués sur le Site peuvent changer. Ils peuvent également être modifiés en cas d'offres ou de ventes spéciales.

Les prix indiqués sont valables, sauf erreur grossière. Le prix applicable est celui indiqué sur le Site à la date à laquelle la Commande est passée par le Client.

Conformément aux dispositions énoncées à [l'article L 221-6 du Code de la Consommation](#) et par renvoi à [l'article L 112-3 du même code](#), RMJ informe le Client du fait que des frais de retrait supplémentaires pourront lui être appliqués s'il ne respecte pas le délai de 30 jours de retrait du ou des Produits commandés exposé à [l'Annexe 1](#) des présentes.

Article 5.5. Disponibilité du Produit

RMJ s'engage à remettre le Produit à la date ou dans le délai indiqué au Client, sauf si les parties en ont convenu autrement.

L'indisponibilité d'un Produit est indiquée sur la fiche produit concernée.

En tout état de cause, si l'indisponibilité n'a pas été indiquée au moment de la Commande, RMJ s'engage à informer le Client sans délai si le Produit est indisponible.

Si le Client décide d'annuler sa Commande de Produit indisponible, il obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées pour le Produit indisponible au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle le contrat a été dénoncé.

Article 5.6. Retrait du Produit

Le Client est informé dans les présentes Conditions Générales mais également sur les fiches produits et lors de la Procédure de Commande que les Produits achetés ne lui seront pas livrés à domicile ou dans un point relais mais uniquement disponibles dans le point de vente physique de RMJ situé à l'adresse suivante

- rue Sextus Monnély (Pont de Chaînes) – 97234 Fort-de-France

Les conditions de Retrait sont exposées en Annexe 1 des présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 6. PAIEMENT



Article 6.1. Moyens de paiement

Le Client peut payer son Produit en ligne sur le Site suivant les moyens proposés par RMJ c'est-à-dire par :

- Carte bancaire

Le Client garantit à RMJ qu'il détient toutes les autorisations requises pour utiliser le moyen de paiement choisi.

RMJ prendra toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des données transmises en ligne dans le cadre du paiement en ligne sur le Site.

Il est à ce titre précisé que toutes les informations relatives au paiement fournies sur le Site sont transmises à la banque du Site et ne sont pas traitées sur le Site.

Article 6.2. Délai de paiement

Le délai de règlement des sommes dues par le Client est fixé au trentième (30ème) jour suivant la date de réception des Produits.

En cas de facture périodique, ce délai ne peut dépasser quarante-cinq (45) jours à compter de la date d'émission de la facture.

En cas de défaut ou de retard de paiement, RMJ applique des pénalités de retard calculées de la façon suivante :

$$\text{Pénalités de retard} = (\text{montant TTC de la facture} * \text{TAUX LEGAL APPLICABLE POUR LE SEMESTRE}) * (\text{nombre de jours de retard dans le semestre} / 365)$$

Le TAUX LEGAL APPLICABLE s'entend du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

Les pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture sans qu'un rappel soit nécessaire. Tout Client en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. Lorsque des frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, RMJ pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification.



Article 6.3. Date de paiement

En cas de paiement unique par carte de crédit, le compte du Client sera débité dès la Commande de Produit passée sur le Site.

Si le Client décide d'annuler sa Commande de Produit indisponible, le remboursement s'effectuera conformément au dernier paragraphe de l'article 5.5 des présentes Conditions Générales.

Article 6.4. Refus de paiement

Si la banque refuse de débiter une carte bancaire, le Client devra contacter le Service Clients de RMJ afin de payer la Commande par tout autre moyen de paiement valable et accepté par RMJ.

Dans l'hypothèse où, pour quelle que raison que ce soit, opposition, refus ou autre, la transmission du flux d'argent dû par le Client s'avèrerait impossible, la Commande serait annulée et la vente automatiquement résiliée.

ARTICLE 7. TRANSFERT DE PROPRIETE

RMJ reste le propriétaire du Produit commandé jusqu'à leur complet paiement par le Client et au retrait du Produit dont les modalités sont exposées à [l'Annexe 1](#).

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle au transfert au Client, au moment de la remise au Client ou par un tiers désigné par lui, des risques de perte ou de dommage du Produit faisant l'objet de la réserve de propriété, ainsi que des risques de dommage qu'ils pourront entraîner.

ARTICLE 8. GARANTIE DES VICES-CACHES

RMJ est tenue de la garantie à raison des vices cachés du Produit vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que le Client ne l'aurait pas acquis, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. (Article 1641 du Code Civil)

Cette garantie permet au Client qui peut prouver l'existence d'un vice caché de choisir entre le remboursement du prix du Produit s'il est retourné et le remboursement d'une partie de son prix, si le Produit n'est pas retourné.

Dans l'hypothèse où un remplacement ou une réparation serait impossible, RMJ s'engage à restituer le prix du Produit sous trente (30) jours à réception du Produit



retourné et en échange du renvoi du Produit par le Client à l'adresse suivante : RMJ - rue Sextus Monnély (Pont de Chaînes) – 97234 Fort-de-France.

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par le Client dans un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du vice. (Alinéa 1er de l'article 1648 du Code Civil)

ARTICLE 9. RESPONSABILITE

La responsabilité de RMJ ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des obligations contractuelles imputables au Client, notamment lors de la saisie de sa Commande.

RMJ ne pourra être tenue pour responsable, ou considérée comme ayant failli aux présentes, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie par la jurisprudence des cours et Tribunaux français.

Sauf dispositions d'ordre public contraires, RMJ ne sera pas responsable de la survenance de tout dommage de quelque nature qu'il soit résultant directement ou indirectement de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation des Produits et notamment :

- RMJ ne sera pas responsable de la survenance de tout dommage spécial, indirect ou incident tels que notamment, baisse de production, perte de profits et cela même si le Client a été averti de la possibilité de la survenance de tels dommages ou pertes ;
- RMJ ne sera pas responsable en cas de perte ou destruction de tout bien, dommage ou dépenses ayant pour origine directe ou indirecte l'utilisation, la mauvaise utilisation ou l'incapacité d'utilisation du Produit par le Client, et cela de façon indépendante ou en combinaison avec un autre produit ;
- RMJ ne sera pas responsable en cas de perte commerciale de quelle que nature qu'elle soit ;

En aucun cas, la responsabilité contractuelle de RMJ, telle qu'elle pourrait être engagée en application des présentes CGV, ne saurait excéder le montant des sommes payées ou restant à payer par le Client pour l'achat du Produit en cause.

Il est par ailleurs précisé que RMJ ne contrôle pas les sites web qui sont directement ou indirectement liés au Site. En conséquence, il exclut toute responsabilité au titre des informations qui y sont publiées. Les liens vers des sites web de tiers ne sont fournis qu'à titre indicatif et aucune garantie n'est fournie quant à leur contenu.



ARTICLE 10. FORCE MAJEURE

La responsabilité de RMJ ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes Conditions Générales de Vente découle d'un cas de force majeure.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un évènement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du contrat. Si l'empêchement est définitif, le contrat est résolu de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

En cas de survenance d'un des évènements susvisés, RMJ s'efforcera d'informer le Client dès que possible.

ARTICLE 11. DONNEES PERSONNELLES

RMJ collecte sur le Site des données personnelles concernant ses Clients, afin de traiter les Commandes passées sur le Site, analyser les Commandes, gérer les Retraits, répondre à ses demandes de renseignement et assurer le bon fonctionnement et l'amélioration permanente du Site et de ses fonctionnalités.

À ce titre, le Client est invité à consulter la Politique de Confidentialité de RMJ accessible à l'adresse suivante : <https://www.rmj-jardin.com/politique-de-confidentialite> qui lui donnera plus amples informations relatives à la protection des données à caractère personnel, aux traitements effectués via le Site et aux modalités d'exercice des droits.

ARTICLE 12. SERVICE DE REPARATION EN MAGASIN

RMJ met à disposition du Client ayant passé Commande sur le Site un service de réparation en magasin disponible sans rendez-vous à la Boutique ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 16h00 sans interruption.

Il est rappelé au Client que ce service de réparation est un service proposé par RMJ concernant la réparation d'un Produit acheté en Boutique ou sur le Site ou bien d'un produit acheté par le Client dans une autre enseigne.



En cas de défaillance du Produit acheté couverte par la/les garantie(s) légale(s) exposée(s) à l'article 8 des présentes, le Client est invité à se rapprocher du service clients conformément à l'article 13 des présentes.

Le Client pourra bénéficier gratuitement de ce service après-vente pendant un délai d'un (1) mois à compter du Retrait du Produit concernant uniquement les Produits achetés en Boutique ou sur le Site de RMJ.

Le Client sera invité à déposer son Produit au magasin, décrire le dysfonctionnement et indiquer les références de sa Commande afin qu'un délai de réparation lui soit communiqué si la réparation est envisageable.

Une fois l'intervention réalisée par RMJ, le Client sera informé par sms ou par vms dès que le Produit sera disponible au magasin RMJ.

Le Client pourra alors essayer le Produit avant de le récupérer afin de s'assurer de la bonne marche du Produit.

ARTICLE 13. RECLAMATIONS – SERVICE CLIENTS

RMJ met à la disposition du Client un « Service téléphonique Client » au numéro suivant : 0596 71 99 01 (numéro non surtaxé) disponible du lundi au vendredi de 7h00 à 16h00 sans interruption.

Toute réclamation écrite du Client devra être transmise par courrier à l'adresse suivante : RMJ - rue Sextus Monnély (Pont de Chaînes) – 97234 Fort-de-France, ou par courriel à l'adresse suivante : rmj.martinique@gmail.com

ARTICLE 14. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments visuels et sonores du Site, y compris la technologie sous-jacente utilisée, sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques et/ou des brevets.

Ces éléments sont la propriété exclusive de RMJ. Toute personne qui édite un site web et souhaite créer un lien hypertexte direct vers le Site doit demander l'autorisation de RMJ par écrit.

Cette autorisation de RMJ ne sera en aucun cas accordée de manière définitive. Ce lien devra être supprimé à la demande de RMJ. Les liens hypertextes vers le Site qui utilisent des techniques tels que le cadrage (framing) ou l'insertion par liens hypertextes (in-line linking) sont strictement interdits.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, du Site et de son contenu, par quel que procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de RMJ, est



interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

L'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente vaut reconnaissance par le Client des droits de propriété intellectuelle de RMJ et engagement à les respecter.

ARTICLE 15. VALIDITE DES CONDITIONS GENERALES

Toute modification de la législation ou de la réglementation en vigueur, ou toute décision d'un tribunal compétent invalidant une ou plusieurs clauses des présentes Conditions Générales de Vente ne saurait affecter la validité des présentes Conditions Générales de Vente. Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les Clients à méconnaître les présentes Conditions Générales de Vente.

Toutes conditions non expressément traitées dans les présentes seront régies conformément à l'usage du secteur du commerce aux particuliers, pour les sociétés dont le siège social se situe en France.

ARTICLE 16. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à tous les achats effectués en ligne sur le Site, tant que le Site est disponible en ligne.

Les Conditions Générales de Vente sont datées de manière précise et pourront être modifiées et mises à jour par RMJ à tout moment. Les Conditions Générales de Vente applicables sont celles en vigueur au moment de la Commande.

Les modifications apportées aux Conditions Générales de Vente ne s'appliqueront pas aux Produits déjà achetés.

ARTICLE 17. COMPETENCE ET DROIT APPLICABLE

LE TRIBUNAL DE COMMERCE COMPETENT DANS LE RESSORT DUQUEL SE TROUVE LE SIEGE SOCIAL DE RMJ SERA COMPETENT POUR CONNAITRE DE TOUT DIFFEREND AU SUJET DE L'APPLICATION DES PRESENTES CGV AINSI QUE DE LEUR INTERPRETATION, DE LEUR EXECUTION ET DES CONTRATS DE VENTE SUBSEQUENTS CONCLUS PAR RMJ, OU AU SUJET DU PAIEMENT DU PRIX, ET CE MEME EN CAS DE PLURALITE DE DEBITEURS, D'APPEL EN GARANTIE OU DE REFERE.

TOUTEFOIS RMJ SE RESERVE LE DROIT D'ASSIGNER LE CLIENT DEVANT LE TRIBUNAL DE COMMERCE DANS LE RESSORT DUQUEL LE CLIENT A SON DOMICILE.



LES PRESENTES CGV AINSI QUE LES RELATIONS ENTRE LE CLIENT ET RMJ SONT REGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

Toutefois, préalablement à tout recours au juge arbitral ou étatique, sera privilégiée la négociation dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable lors de la survenance de tout conflit relatif au présentes CGV, y compris portant sur sa validité. La Partie souhaitant mettre en œuvre le processus de négociation devra en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les éléments du conflit. Si au terme d'un délai de quinze (15) jours, les Parties ne parvenaient pas à s'entendre, le différend sera soumis à la juridiction compétente désignée ci-dessus

Durant tout le processus de négociation et jusqu'à son issue, les Parties s'interdisent d'exercer toute action en justice l'une contre l'autre et pour le conflit objet de la négociation. Par exception, les Parties sont autorisées à saisir la juridiction des référés ou à solliciter le prononcé d'une ordonnance sur requête. Une éventuelle action devant la juridiction des référés ou la mise en œuvre d'une procédure sur requête n'entraîne de la part des parties aucune renonciation à la clause d'arrangement amiable, sauf volonté contraire expresse.



ANNEXE 1

POLITIQUE DE RETRAIT

Principe du Retrait

Les Produits commandés sur le Site par le Client devront être retirés en Boutique.

Le Retrait est gratuit.

Zone de Retrait

Le Produit pourra être retiré à la Boutique située rue Sextus Monnély (Pont de Chaînes) – 97234 Fort- de-France.

Horaires de Retrait

Le Client sera informé par sms ou par vms, au numéro de téléphone renseigné lors de la prise de Commande, dès que le Produit sera disponible, et ce aux horaires d'ouverture de la Boutique du lundi au vendredi de 7h00 à 16h00 sans interruption.

Délais de Retrait

Le Produit sera ensuite disponible au magasin RMJ pendant un délai de 30 jours calendaires suivant l'envoi de la confirmation de disponibilité du Produit par sms ou par vms au Client.

Au-delà de ce délai de 30 jours et dans la mesure où :

- Le Produit acheté est une machine (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, taille-haie, élagueuse, souffleur) et/ou un outillage de coupe, outillage de sol,
- La Commande est constituée de plus de 10 articles non volumineux,

Le Client sera redevable, le premier jour du mois suivant ce délai de retrait de 30 jours, de frais de gardiennages du ou des Produit(s) achetés envers RMJ égales mensuellement à 10% de la Commande réglée par le Client et pour laquelle le ou les Produits n'ont pas été retirés.



Si le Client vient retirer le ou les Produits commandés en magasin dans les 5 mois suivant l'extinction du délai de trente (30) jours, il devra donc s'acquitter des pénalités dues lors du retrait, étant entendu que les 10% sont applicables mensuellement et pour la totalité du mois commencé.

A compter du sixième (6ème) mois suivant la confirmation de la disponibilité du Produit et dans l'hypothèse où le Client ne serait pas venu retirer les Produits de la Commande, RMJ s'engage à rembourser 50% des sommes versées par le Client.

Il est donc convenu, conformément à l'article 7 des présentes Conditions Générales de Vente et dans l'hypothèse où le Client serait redevable de 50% du montant de la Commande réalisée au regard des frais de gardiennages, il est convenu entre les Parties que la propriété du/des Produit(s) en cause sera transférée à la société RMJ JARDINS.

Modalités de Retrait

Le Produit sera remis au Client contre signature et sur présentation d'une pièce d'identité.



ANNEXE 2

CONDITIONS DE REPRISES GRATUITES DITES « UN POUR UN »

Cette procédure de reprise s'applique que le Produit soit acheté en magasin ou bien lors d'une vente à distance.

En vertu de des articles L 541-10-8 1°, R 541-161 et R 541-163 du Code de l'Environnement, RMJ permet la reprise de produits usagés lors de l'achat d'un ou plusieurs Produits livré(s) au domicile du Client ou sur un lieu de livraison dans les conditions exposées par la présente Annexe.

- **Article 1 : Quels produits usagés sont susceptibles d'être repris par RMJ ?**

Conformément à l'article L 541-10-8 I. du Code de l'Environnement, RMJ s'engage à reprendre sans frais les produits usagés du Client appartenant aux catégories suivantes :

- Les équipements électriques et électroniques, qu'ils soient destinés à être utilisés par les particuliers ou les professionnels ;
- Les contenus et contenants des produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement dont les déchets issus de ces produits sont des déchets ménagers ;
- Les articles de bricolage et de jardin, hormis ceux qui relèvent du principe de responsabilité élargie du producteur ;

Un produit usagé est susceptible d'être repris par RMJ dans les conditions suivantes :

- Le produit usagé que le Client souhaite voir repris doit **être équivalent au Produit acheté**, dans le sens où le produit usagé repris doit être de même nature et de même quantité que le Produit acheté. Pour exemple, si le Client décide d'acheter un taille-haie, seul un taille-haie usagé pourra être repris.
- Le produit usagé que le Client souhaite voir repris à l'occasion du retrait de son Produit doit : **en bon état de propreté, démonté, rangé de façon sécurisée.**

Si les présentes conditions ne sont pas respectées, les équipes de RMC seront en droit de refuser de prendre en charge le produit usager du Client

- **Article 2 : La procédure de reprise du produit usagé**

Le souhait du client de faire procéder à la reprise d'un produit usagé doit être exprimé par lui au moment de la Procédure de Commande telle qu'exposée à l'article 5.2 des présentes Conditions Générales de Vente.



Pour que cette procédure de reprise puisse être réalisée, le Client doit contacter RMJ :

- Par téléphone : au numéro suivant : 0596 71 99 01 (numéro non surtaxé) tel qu'exposé à [l'article 17 des présentes](#).
- Par courrier électronique : rmj.martinique@gmail.com.

Le Client est informé que toute demande de reprise de produits usagés postérieure à la livraison du Produit acheté en ligne ne sera pas prise en compte.

La reprise du produit usagé peut être réalisée uniquement au moment du retrait en magasin du Produit acheté :

- **« Reprise 1 pour 1 »**

Lors de la vente d'un Produit exigible à la reprise (voir ci-dessus la liste établie), il y a la possibilité de faire reprendre l'ancien produit de même nature et de même dimension que le Produit acheté dans la limite de la quantité et du type de Produit vendu.

Cette reprise est possible en magasin auprès du service après-vente, ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 16h00 sans interruption.

Les équipes de RMJ se réservent le droit de refuser la reprise du produit usagé s'il ne respecte pas les conditions exposées à l'article 1 de la présente Annexe.